



À l'écoute

SAVIEZ-VOUS QUE ?

■ Depuis deux ans, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM) a investi plus de 700 000 \$ dans le soutien à l'implantation des réseaux de sentinelles en Montérégie ? La sentinelle est formée pour déceler les personnes à risque suicidaire en milieu de travail et pour les référer à une ressource comme un centre de crise ou un centre de prévention du suicide. Dans nos rangs, ce sont les délégués sociaux qui – dans la mesure du possible – assument le rôle de sentinelle.

■ Contrairement à la croyance populaire, les condamnations pour conduite avec les facultés affaiblies n'impliquent pas des récidivistes. En effet, dans la majorité des condamnations pour alcool au volant – soit 70 % – il s'agit d'une première infraction. Les statistiques démontrent même que dans 80 % des accidents impliquant un conducteur reconnu coupable d'une infraction au Code criminel relative à l'alcool, le conducteur n'était pas un récidiviste.

L'alcool au volant demeure l'une des principales causes d'accident au Québec. Entre 2003 et 2007, les accidents dus à l'alcool ont causé en moyenne 200 décès et près de 3 000 blessés.

Même sans accident, l'alcool au volant constitue une infraction qui coûte cher. Une première infraction pour alcool au volant entraîne la suspension immédiate du permis pendant 90 jours et la saisie du véhicule pendant 30 jours, dans certains cas. Après condamnation, elle entraîne aussi une amende de 1 000 \$, la création d'un casier judiciaire, la révocation du permis de conduire pendant un an, l'obligation éventuelle d'installer un antidémarrreur éthylométrique et bien d'autres conséquences.

Source: http://www.saaq.gouv.qc.ca/salle_presse/com-mJo.php?GUID=20a6dc5e69072f61894fcbd2b09ad307

■ L'AITQ, l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec dont la FTQ est membre, tient son colloque annuel du 25 au 28 octobre prochain à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières. Le thème : *Les dimensions humaines de l'intervention en dépendance*. Pour renseignements : 450 646-3271 et www.aitq.com

Donner à Centraide pour redistribuer ici

Pour plusieurs, l'arrivée du mois de septembre signifie la reprise des activités au travail ou encore la rentrée scolaire. Pour Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest du Québec, c'est le son de cloche annonçant que la prochaine campagne de financement est imminente.

L'an dernier, la campagne a permis de récolter 2 070 932 \$ sur le territoire Richelieu-Yamaska, un montant record pour l'organisme. Dans le Suroît, on a atteint un autre record avec des dons totalisant 600 230 \$, du jamais vu malgré les difficultés économiques et les pertes d'emplois massives !

Les campagnes en milieu de travail sont toujours incontournables pour Centraide puisqu'elles représentent, bon an mal an, au-delà de 50 % des dons amassés. Ces dons permettent notamment d'offrir un toit, un repas et d'autres services à des personnes en difficulté, à des enfants d'ici de manger à leur faim et de partir pour l'école avec des cahiers et des crayons, à des femmes victimes de violence d'être hébergées... et bien plus encore. Grâce à la générosité des donateurs, les deux Centraide de la Montérégie et les quelque 130 organismes partenaires ont pu aider **une** personne sur **cinq** sur tout le territoire.

Avec la situation économique actuelle, plus que jamais, les besoins des organismes sont criants. Les demandes de services sont en croissance. Je vous invite donc à planifier dès maintenant vos activités de levée de fonds et à faire encore plus pour que la campagne Centraide de l'automne soit un franc succès.

Carole Clément



Centraide

À retenir pour la campagne Centraide
« Ensemble, chacun accomplit plus. »

LA POSTVENTION POUR LES NULS

QU'EST-CE QUE LA POSTVENTION ? AFIN DE VOUS ÉVITER UNE RECHERCHE DANS UN DICTIONNAIRE, VOICI UNE EXPLICATION FOURNIE PAR UNE INTERVENANTE DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE (CPSL), MÉLISSA ÉLIE TRAHAN, CUEILLIE DANS LE BULLETIN **LA VIE-GI LE**.

En 1973, Shneidman utilise le mot « postvention » en faisant référence à la séquence d'activités visant à éviter le développement de réactions de panique, diminuer l'impact de la crise, éviter le développement des troubles émotifs persistants et favoriser un retour aux activités quotidiennes dans l'entourage d'une personne récemment décédée par suicide.

Pour rendre la postvention concrète, imaginons que Charlie reçoit une note qui annonce qu'en fin de semaine un de ses employés s'est suicidé. Heureusement, Charlie a le réflexe de communiquer avec le CPSL afin d'en connaître les services.

Lorsqu'il y a un suicide dans un milieu (école, travail, autre), ce n'est pas tout le monde qui vit un deuil. Des réactions de stress ou de crise peuvent toutefois être observées, et ce, plusieurs mois suivant l'événement. D'où l'importance de procéder à une analyse complète des besoins afin de mettre en place des services adaptés.

Dès le départ, l'intervenant du CPS va outiller Charlie pour qu'il fasse lui-même l'annonce de la nouvelle. Eh oui, l'annonce de la nouvelle cause moins de dommage lorsqu'elle est faite par quelqu'un de significatif, malgré que cela soit difficile.

Par la suite, la majorité des services inclus dans le cadre de la postvention peuvent être offerts :

Intervention de deuil précoce : centrée sur les personnes ayant un lien d'attachement qui auront à vivre un deuil.

Ventilation : ouverte à tous, la ventilation se veut une rencontre où l'on privilégie l'expression des émotions. Elle permet aussi un dépistage de personnes vivant une détresse intense.

Débriefing : offert dans les 24-72 heures, cette activité s'adresse aux témoins directs de l'événement. Le débriefing est mis en place dans le but de prévenir un trouble de stress post-traumatique.

Élaboration de programme de postvention et sa mise à jour : permet une planification des actions à poser et des personnes à contacter lors d'événements critiques. Une fois le choix et la réalisation des interventions effectués, il est très important de dresser un bilan de celles-ci afin de s'ajuster.

Ce genre de services est offert dans la plupart des centres de prévention du suicide à travers le Québec ainsi que dans certains centres de crise. On peut ainsi prévenir les conséquences négatives d'un suicide.

Venez marcher pour Centraide Richelieu-Yamaska !

Venez marcher un kilomètre en compagnie de quelques centaines de bénévoles, partenaires, donateurs et amis de Centraide Richelieu-Yamaska qui—tout comme vous—désirent améliorer la qualité de vie des plus vulnérables de notre communauté. Musique et clowns seront de la partie.



Quand? Le dimanche 20 septembre, de 9 h 30 à midi

Où? Parc Roger-LaBrèque d'Acton Vale

N'oubliez pas de porter du rouge et blanc pour l'occasion. Beau temps, mauvais temps, c'est un rendez-vous !

À VENIR

23-24-25 septembre >> Formation DS de base

28-29 octobre >> Harcèlement psychologique au travail

24-25 novembre >> Prévention du suicide

Références intéressantes sur Internet

Nouveautés sur le site de la FTQ dans la section Montérégie :
www.monteregie.ftq.qc.ca

Reportage sur la cyberdépendance à l'émission *Découverte*, à la télé de Radio-Canada, le dimanche 15 mars 2009 :
www.radio-canada.ca/emissions/decouverte/2008-2009/Reportage.asp?idDoc=76483

Une autre référence sur le même sujet à lire :
www.radio-canada.ca/actualite/zoneLibre/03-01/jeux.html

À savoir sur l'Institut universitaire sur les dépendances du Centre Dollard-Cormier :
www.nouvelles.umontreal.ca/archives/2007-2008/content/view/1650/350/index.html

et
www.nouvelles.umontreal.ca/archives/2007-2008/content/view/1632/337/index.html

Pour la FTQ en Montérégie

Conseil régional FTQ Haute-Yamaska
Conseil régional FTQ Richelieu
Conseil régional FTQ du Suroît

Carole Clément, coordonnatrice en Montérégie
4805, boulevard Lapinière, bureau 6200, Brossard, QC, J4Z 0G2
Téléphone : 514 823-5981 dsftqmonteregie@sympatico.ca

Conseil
régional FTQ

